

LAMBESC

BIMESTRIEL MUNICIPAL - N°37 - SEPTEMBRE/OCTOBRE 2013

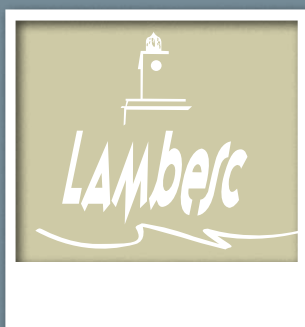
magazine



■ DOSSIER MAIRIE

Accompagner et proposer des activités aux seniors

LAMBESCAU QUOTIDIEN



ASSOCIATIONS



■ CULTURE : DES RENDEZ-VOUS TOUJOURS PLUS VARIÉS



■ LA MJC DÉVELOPPE SES ACTIVITÉS



web

Pour accéder directement à www.lambesc.fr, téléchargez l'application flashcode sur votre smartphone et scannez ce symbole.

SERVICES MUNICIPAUX

■ MAIRIE (standard)

6, boulevard de la République
Tél. 04 42 17 00 50 / Fax 04 42 92 86 23
Lundi, mardi, jeudi :
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Mercredi : de 8h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi : de 8h à 12h
Samedi : de 8h30 à 12h
secretariat@lambesc.fr

■ POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 42 17 00 60
Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30
police.municipale@lambesc.fr

■ C.C.A.S.

Mairie, 6, bd de la République
Tél. 04 42 17 00 53 / Fax 04 42 92 86 23
Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h - jeudi de 8h30 à 12h
ccas@lambesc.fr

■ DIRECTION VIE LOCALE ET CULTURELLE MAISON DU TOURISME ET DE LA CULTURE

2, av. de la Résistance
Tél. 04 42 17 00 62 / Fax 04 42 17 95 59
tourisme@lambesc.fr
Horaires d'ouverture hiver :
Lundi et jeudi de 9h à 12h
Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Samedi de 9h à 12h
Horaires d'ouverture été :
Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et
de 14h à 18h (fermeture le jeudi après-midi)

SERVICE SPORTS, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

Tél. 04 42 17 95 58
association@lambesc.fr
Lundi de 9h à 12h et du mardi au
vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

MÉDIATHÈQUE

6 avenue de la Résistance - Tél. 04 42 17 00 63
mediatheque@lambesc.fr
Lundi et jeudi de 13h à 17h, mardi de 14h à 18h30,
mercredi de 9h à 18h, vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h30 et samedi de 9h à 12h.
www.mediathèque.lambesc.fr

■ SERVICES TECHNIQUES

8, avenue Léo Lagrange
Tél. 04 42 17 00 52 / Fax 04 42 17 00 70
Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 14h à 17h
services.techniques@lambesc.fr

■ URBANISME/CADASTRE

8 boulevard de la République
Tél. 04 42 17 00 56 / Fax 04 42 17 00 73
urbanisme@lambesc.fr
Lundi : 8h à 12h et 13h à 17h
Mardi, jeudi : 8h30 à 12h
Vendredi : 8h à 17h

■ BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI

Tél. 04 42 57 93 12
bme@lambesc.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h.
Sur rendez-vous l'après-midi

■ SERVICE ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET CADRE DE VIE

Tél. 04 42 57 61 13
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
environnement@lambesc.fr

■ SERVICE ENFANCE, ÉDUCATION, SENIORS

Tél. 04 42 17 00 58 ou 04 42 57 93 10
affaires.scolaires@lambesc.fr
Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
jeudi : de 8h à 12h

MAIRE

Jacques Bucki

M. le Maire reçoit durant des permanences publiques certains lundis, vendredis et samedis. Prière de demander confirmation au 04 42 17 95 50

ADJOINTS

Jean-Michel Carretero

Action sociale, CCAS, logement social et emploi
Permanences mercredi et samedi matin
Tél. 06 23 33 19 28

Valérie Loubeyre

Développement économique
Tél. 06 26 35 29 46

Alain Lagier

Aménagement durable (urbanisme, travaux neufs, forêt, agriculture)
Tél. 06 59 40 00 30

Catherine Piat

Tourisme - jeunesse - fêtes et animations
Tél. 06 16 38 15 99

Gabriel Peyre

Sport - vie associative
Permanence le lundi de 15h à 18h
Tél. 06 80 93 15 23

Florence Schaeffer

Éducation - petite enfance
Tél. 06 14 57 76 41

Antoine Galatayud

Finances - marchés publics - sécurité
Correspondant Défense
Permanences sans rendez-vous les mardis de 10h à 12h et les jeudis de 18h à 20h dans le bureau des élus (rez-de-chaussée de la Mairie).
Tél. 06 23 98 03 72

Jocelyne Motta

Culture et patrimoine
Permanences le lundi de 15h à 16h sur rendez-vous au 04 42 17 02 96
Tél. 06 22 89 38 91

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Bernard Veyrunes - Organisation et coordination
Jeanne Meunier - Restauration collective et solidarité
Hélène Allietta - Seniors
Jean-Marie Denorme - Zone artisanale
Tél. 06 20 75 54 86
Gérard Venel - Voirie, réseaux et forêt
François Berga - Cadre de vie et déplacements
Geneviève Faure - Urbanisme
Marie-Line Dune - Environnement -
Tél. 06 66 91 92 59
Ingrid Lahaye - Tourisme
Arnaud Drouot - Jeunesse -
Tél. 06 59 40 00 29
Marie Caporgno - Fêtes et animations
Dany Monges - Sports individuels -
Tél. 06 23 58 11 68
Alain Aria - Sports collectifs
Didier Pauriol

Bernard Ramond, Pascale Breton, Richard Cador, Mireille Amen, Yvon Castinel, Armand Feldmann



INFOS DIVERSES

DÉCHÈTERIE : Pour tous renseignements, composez le 04 42 67 01 78. En cas de dysfonctionnement de la déchèterie, contactez les services de la CPA au 04 42 91 49 43.

PERMANENCES

■ POINT INFO-ÉNERGIE

Du lundi au vendredi de 14h à 17h30, le vendredi de 9h à 12h à Aix en Provence. Tél. 04 42 93 03 69

■ OPÉRATION TRANQUILLITÉ BANQUE

Adjoint de permanence le samedi de 17h30 à 20h30 et le dimanche de 7h30 à 20h30 :
06 98 57 54 83

NUMÉROS ET ADRESSES UTILES

Gendarmerie : 04 42 57 09 51 ou 17 pour les urgences

Pompiers : 04 42 92 99 71 ou 18 (112 depuis un portable)

Médecins : en cas d'urgence, composez le 15. Le médecin oriente selon la gravité, soit vers le SAMU, soit vers l'hôpital, soit les médecins de garde.

Service de Soins Infirmiers à Domicile : 04 42 92 72 14

Piscine de Lambesc : 04 88 72 92 20

Éclairage public :
Services techniques de Lambesc
04 42 17 00 52

Collecte et traitement des déchets :
0810 00 31 10 (prix d'un appel local)

Encombrants : 04 90 09 26 70

Urgences gaz naturel GRDF :
0800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Transport à la Demande :
0800 94 40 40 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Pour suivre toute l'actualité de la commune, inscrivez-vous à la lettre d'information sur www.lambesc.fr

Lambescains, si vous ne recevez pas encore «Lambesc Magazine», faites-vous connaître auprès du service communication au 04 42 17 00 71, communication@lambesc.fr

Jacques Bucki

Maire de Lambesc,
Vice-Président
de la CPA

Représentant de
l'Association nationale
des Maires de France
pour la Conférence
Environnementale



Il y a un paradoxe en politique que connaissent bien les élus : électoralement, ne pas faire de travaux rapporte plus que d'en faire. En effet, dans tous les cas on garde ses ennemis tandis qu'en faisant des travaux on prend le risque de perdre ses amis.

Faut-il, au prétexte que nous sommes à quelques mois des élections, céder à cette règle et cesser tous les travaux qui ne font pas l'unanimité ? Bien sûr que bousculer des habitudes peut faire hésiter mais j'ai sur ce point demandé à la Majorité de respecter deux lignes directrices. D'une part, l'action menée sans relâche depuis le début du mandat doit se poursuivre jusqu'au dernier jour. D'autre part, la concertation qui est au cœur de notre engagement doit être menée avec le constant souci de l'intérêt général. Je tiens à ce propos à saluer la participation active et la contribution positive des acteurs avec qui nous avons travaillé sur deux chantiers importants. Pour l'un, le complexe sportif, la concertation est achevée avec les représentants des associations, pour l'autre, la place des Héros et Martyrs, elle est en bonne voie avec les commerçants et les riverains.

Pour le complexe sportif, tous les clubs sportifs ont eu une réponse à leurs attentes raisonnables et nous pouvons dire qu'ils sont satisfaits. Pour l'essentiel, il y aura un nouveau stade doté d'une piste d'athlétisme, un nouveau club-house pour le tennis, une tribune, des vestiaires et des locaux pour les clubs de Football et de Rugby, des équipements pour les collégiens et écoliers.

Pour la Place des Héros et Martyrs le travail continue mais là aussi des solutions ont émergé des débats. La fréquence de rotation des véhicules sera triplée le jour pour augmenter la fluidité et le nombre de clients et surtout le parking de la place Castellans sera refait d'ici la fin de l'année et aménagé dans le même esprit (une partie en zone bleue).

Voilà deux grands chantiers qui, sauf recours administratif toujours possible, doivent être achevés ou en voie de l'être en fin de mandat. À ceux-là, il faut ajouter l'avenue Badonviller, les 44 logements sociaux, le foyer-restaurant des seniors, l'école de la Ventarelle et d'autres, encore moins visibles mais néanmoins importants (voir en page d'accueil du site de la ville). Bien évidemment tout ceci génère des désagréments, mais comment faire autrement ? La seule bonne réponse est la concertation. J'ai demandé aux élus et services de toujours additionner, d'un côté l'expertise des ingénieurs et de l'autre celle des usagers. Seule cette combinaison est gage de réussite d'un projet.

Bien sûr que la ville en chantier pendant des mois est un risque électoral, mais nous l'assumons. Nous avons été élus pour répondre à des attentes, nous y travaillerons jusqu'au bout. D'aucuns diront que c'est un risque fou, d'autres diront que c'est du courage politique.

L'important c'est le respect de la parole donnée.

■ DOSSIER MAIRIE	4
Accompagner et proposer des activités aux seniors	4
La semaine bleue	4
Journée portes ouvertes au foyer restaurant	5
Entraide solidarité 13	6
Retraités de Bertoglio : un club actif !	6
■ À LA UNE	7
Les travaux dans la ville	7
■ VIE ÉCONOMIQUE	8
Premiers emplois d'avenir	8
■ ARRÊT SUR IMAGES	9
■ LAMBESC AU QUOTIDIEN	10
L'école de musique emménage à La boîte à musique ...	10
Le programme culturel	10
La fin du contentieux entre la ville et l'OGEC Jeanne d'Arc	11
Le PADD	11
L'école Van Gogh accueille sa nouvelle directrice	11
■ ASSOCIATIONS	12
Cap Mer du Sud : ça bouge !	12
La MJC développe ses activités	12
Les élèves lambescains à la découverte du musée	12
Du nouveau au FCL	13
L'ALSL a fêté ses 30 ans	13
■ CADRE DE VIE	14
Nuits de campagnes de tests pour le convoi ITER	14
La zone bleue adapte son rythme de rotation au projet de la place des Héros et Martyrs	14
Place Chateaulvain	14
■ TRIBUNE LIBRE	15



■ Sortie culturelle



■ Rencontre intergénérationnelle



■ Voyage à Carqueiranne

Accompagner et proposer des activités aux seniors

■ DOSSIER MAIRIE... Avec plus de 2000 Lambescains de plus de 60 ans, les seniors représentent environ 21,5 % de la population locale. Attentions particulières et solutions adaptées pour les plus anciens et offre d'activités diversifiées pour les plus actifs et dynamiques, la commune a donné un nouvel élan à la politique en faveur des personnes âgées.

Tout au long de l'année des activités et grands rendez-vous sont proposés aux seniors. Pour aménager leur temps libre et éviter l'isolement en favorisant les temps de loisirs, d'échanges et de partage, plusieurs rencontres intergénérationnelles avec les enfants du péricolaire sont organisées afin de développer le lien social par l'intermédiaire de spectacles, goûters crêpes. Les actions mises en place visent également à faciliter l'accès à la culture avec notamment des séances de cinéma spéciales seniors à prix avantageux (3,50 €) et une sortie culturelle chaque mois. Ces sorties, possibles grâce au partenariat avec le Conseil Général 13 et le dispositif *13 en partage*, permettent aux seniors de

découvrir des expositions accompagnés d'un médiateur. Ils sillonnent ainsi le département à travers les galeries de Marseille, Aix-en-Provence ou encore Saint-Antonin-sur-Bayon. Moments très appréciés, plusieurs voyages destinés aux seniors sont organisés : un séjour d'une semaine en période estivale à tarifs réduits grâce au partenariat établi avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (certains seniors sont partis à Barcarès pour 108 € par semaine grâce au partenariat avec la CARSAT, la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail du Sud-Est) et un séjour d'une semaine à l'occasion du réveillon de la Saint Sylvestre.

Séjour de fin d'année pour le réveillon de la Saint Sylvestre :

Du 28 décembre au 3 janvier 2014 à Sainte Maxime. 435 € par personne comprenant excursions, pension complète, repas du réveillon. Inscriptions à partir du 1^{er} août 2013 auprès du service seniors : 04 42 57 93 17 (PLACES LIMITÉES)

Pour mener à bien ce projet et développer un programme d'activités diversifiées, la commune souhaite travailler et prendre en considération les associations locales.

De nouvelles activités dès la rentrée

Avec l'ouverture du nouveau foyer restaurant, de nouvelles activités vont être proposées aux seniors. Sportives ou plus calmes, ils pourront choisir les animations qui leur correspondent le mieux : billard et initiation billard français, activités manuelles, ateliers wii (console collective), mémoire et prévention des chutes.



De nouvelles activités à l'occasion de la semaine bleue

La 3^e édition de la semaine bleue, dédiée aux seniors, qui aura lieu du 21 au 27 octobre prochain, fait le plein de nouveautés. Cette année, les participants pourront essayer les danses brésiliennes, la capoeira thérapie, le tennis, le volleyball et pourront aussi profiter d'une présentation de l'activité ski et randonnée raquettes, d'animations musicales par l'IMFP, de théâtre et d'une visite et présentation du Moulin. Autre nouveauté, la maison de retraite l'Ensouleiado participe à la semaine bleue en conviant les personnes âgées à un thé dansant dans ses locaux. Comme les autres années, concerts, yoga, conférence, thé dansant, exposition, gym douce, atelier créatif, marche nordique, loto et repas à thème seront au rendez-vous. Avec 22 associations partenaires, le programme de la semaine bleue s'annonce cette fois-ci plus riche et plus varié.

Inscriptions

À l'occasion du forum des associations, le dimanche 8 septembre ou au service seniors (nombre de places limitées en fonction de la capacité d'accueil des salles municipales).



■ Goûter crêpes



■ Travaux au foyer restaurant



■ Vacances de l'Ensoleiado en Ardèche

Les services

■ Foyer restaurant l'Oustalet

Ouvert toute l'année (sauf les week-ends et une semaine autour de Noël), le foyer restaurant propose des repas équilibrés et conviviaux destinés aux Lambescains pour un tarif de 5,45 €.

■ Navette minibus

Équipée d'un nouveau minibus plus accessible aux Personnes à Mobilité Réduite, la commune propose ce service gratuitement aux seniors pour faciliter leur déplacement vers le foyer restaurant, le marché hebdomadaire ou encore le supermarché.

■ Le colis de Noël

Il est offert aux plus de 80 ans.

■ Plan canicule

Les seniors le souhaitant peuvent recevoir la visite des élus et personnes volontaires en période estivale.

■ Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

L'APA a pour objectif d'améliorer la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie, en leur permettant de recourir aux aides les plus adaptées pour l'accomplissement des actes de la vie quotidienne.

■ Téléassistance

Le service « Quiétude téléassistance 13 » garantit une présence 24/24h et 7/7 jours en cas d'incident.

Foyer restaurant : rendez-vous le 8 septembre pour la journée portes ouvertes !

Avec 140 m² supplémentaires et l'installation d'un billard, le foyer restaurant augmente sa capacité d'accueil et devient un lieu où il fait bon vivre, convivial et ouvert sur l'extérieur. **Venez découvrir ce nouveau lieu d'échanges le dimanche 8 septembre lors d'une journée portes ouvertes.**

Hélène Allietta, conseillère municipale chargée des seniors vous attend pour découvrir le nouveau foyer restaurant tous les vendredis matin à partir du 20 septembre.



BON À SAVOIR

- Deux maisons de retraite accueillent les seniors à Lambesc.
 - > Maison de retraite publique : L'Ensoleiado
 - > Maison de retraite privée : Saint Thomas de Villeneuve

Huit résidents de l'Ensoleiado de Lambesc et quatre résidents de Saint-Cannat ont passé une semaine de vacances aux Vans (Ardèche), début juin. Avec leurs quatre accompagnateurs, ils ont profité du séjour grâce à différentes activités (balades en campagne, préparations culinaires, sorties au restaurant...).

Service seniors

6, boulevard de la République
04 42 57 93 17 / seniors@lambesc.fr

Horaires d'ouverture :

lundi - mardi - mercredi et vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h / jeudi de 8h à 12h.

Hélène ALLIETTA

Conseillère municipale chargée des seniors
06 84 75 42 58

ILS SONT NÉS

ABATI Valentin né le 6 mai 2013
 AGELLIAUME Matthias né le 10 mai 2013
 BECHEIRON Chloé née le 24 mai 2013
 SATTI Soann né le 5 juin 2013
 GRISERI Eva née le 20 juin 2013
 ROLIN Nathan né le 26 juin 2013
 RENOUX Amandine née le 2 juillet 2013
 CHIARAMONTE Eva née le 5 juillet 2013
 BELLOC Olivia née le 9 juillet 2013

ILS SE SONT MARIÉS

Benoît BEDEL et DJIMA-ISSIFOU Ramataläi, le 20 avril 2013
 REUSA Yannick et BARBARISI Élodie, le 15 juin 2013
 CELLIER Jean-Luc et CHAUVET Emmanuelle, le 15 juin 2013
 ZUCCONI Emmanuel et VERDUMO Florine, le 22 juin 2013
 LEMONNIER Olivier et JULLIEN Sabrina, le 29 juin 2013
 MILICIC Nicolas et PUIG Aurélie, le 29 juin 2013
 ROIG Adrien et BLANC Marjorie, le 6 juillet 2013
 VILLEMINOT Mathieu et CREMIEUX Carole, le 6 juillet 2013
 LOMBARDO Jonathan et GOULIN Carine, le 6 juillet 2013
 BLANCHI Adrien et HAMEL Lisa, le 13 juillet 2013
 THIEBAUT Fabrice et AUGIER Marie, le 20 juillet 2013

ILS NOUS ONT QUITTÉS

PASSE épouse KILHOFFER Josiane est décédée le 4 février 2013
 LOZANO veuve MOLLA Françoise est décédée le 7 juin 2013
 HOE épouse REYNAUD Marie est décédée le 10 juin 2013
 BRÉGUIER Raymond est décédé le 11 juin 2013
 AMAT veuve LEFEVRE Paulette est décédée le 16 juin 2013
 ARNAUD Willy est décédé le 17 juin 2013
 KELLER veuve GRODEMANGE Josette est décédée le 19 juin 2013
 MATHERN Bernard est décédé le 19 juin 2013
 HOUBAUX Jean-Jacques est décédé le 21 juin 2013
 VALLIÈRE veuve JAMBERS Juliette est décédée le 26 juin 2013
 LIDEC Marie-Louise est décédée le 27 juin 2013
 COLLEAU Pierre est décédé le 27 juin 2013
 JOURDAN Lucie est décédée le 30 juin 2013
 CUCCIA Sauveur est décédé le 10 juillet 2013
 OLIN Jacques est décédé le 13 juillet 2013
 SAGE Guillaume est décédé le 13 juillet 2013
 MERCIER épouse BOUNOUS Michèle est décédée le 14 juillet 2013
 DEFRESNE Jacques est décédé le 16 juillet 2013
 SAVIN James est décédé le 19 juillet 2013



■ Sortie à Niolon



■ Concours de pétanque

Des loisirs accessibles à tous avec l'Entraide Solidarité 13

Créée il y a 5 ans, l'Entraide Solidarité 13 de Lambesc fait partie de l'association départementale qui compte 58 000 adhérents sur les Bouches-du-Rhône. À Lambesc, ce sont aujourd'hui 400 adhérents qui profitent d'activités à petits tarifs tout au long de l'année grâce à l'investissement des 5 bénévoles de l'association dont Carole Montacq, présidente. Les seniors retraités de 55 ans et plus, peuvent cotiser à l'association à hauteur de 15 € et ainsi participer à de nombreuses animations : tous les jeudis après-midi goûter au foyer restaurant (concours de belote, jeux de société, anniversaire du mois le 3^e jeudi et loto le 4^e jeudi du mois), cours d'aquagym, sortie mensuelle à thème, deux repas annuels (printemps et été), goûter de Noël et un séjour par an. Adhérer à l'Entraide Solidarité 13, c'est aussi deux colis par an offerts par le Conseil Général au printemps et à Noël, un cadeau en fin d'année et surtout la possibilité de partager des moments conviviaux.

Renseignements lors des deux permanences hebdomadaires au foyer restaurant :
 Mardi de 14h30 à 16h30 et jeudi de 14h30 à 17h. En cas d'urgence : 06 74 18 29 70

Retraités de Bertoglio : un club actif

Fort de plus d'une cinquantaine de membres, le club des retraités de Lambesc fait preuve d'une activité de tous les instants : jeu de cartes, pétanque du mercredi pour les plus assidus mais aussi des manifestations plus importantes qui drainent des membres et des amis autour d'un bon repas. Ils étaient plus de 80 pour l'aïoli du mois de mars et plus de 50 lors des grillades de juin dans le cadre magnifique du parc Bertoglio. Les responsables du club se sont fixés comme objectif de proposer une manifestation chaque mois tout en tenant compte des autres structures locales et ce à moindre frais pour les participants.

À l'automne, il est en projet une sortie à Saint Michel de Frigolet et une visite au Musée des Arômes de Maillane.

Renseignements : 04 42 38 73 96



Les travaux dans la ville

■ **À LA UNE...** La commune poursuit son opération de modernisation des réseaux d'eau potable, d'eaux usées, d'éclairage public. Les travaux ont débuté le 15 avril pour une durée d'environ 3 mois entre le carrefour rue de la Résistance - boulevard de la République et le carrefour boulevard de la République - avenue Badonviller. Prochaine étape financée à 100 % par la Communauté du Pays d'Aix : aménagements de l'entrée de ville dès le dernier trimestre 2013.



■ Modernisation du réseau d'eaux usées



■ Travaux d'aménagement du trottoir de la rue Badonviller

Domaine de l'Estagnol

Le jeudi 27 juin dernier, était posée la première pierre du domaine de l'Estagnol. Une étape symbolique qui marque le début des travaux réalisés par Logirem pour la construction de 44 logements BBC du T1 au T5 et avec des loyers compris entre 150 et 786 €.



■ Avant travaux



■ Pose de la première pierre

Rue Mirabeau

Dans le cadre de la requalification du quartier de la Place des Héros et Martyrs, les travaux seront lancés au troisième trimestre 2013 par la rénovation de la rue Mirabeau : élargissement et mise en sécurité des trottoirs. Les travaux se poursuivront par la place des Héros et Martyrs et le carrefour rue Grande et Gambetta.



■ Le rue Mirabeau avant



■ Une idée de la rue Mirabeau après

Travaux dans les écoles

Comme tous les étés, les services techniques de la ville profitent des vacances scolaires pour réaliser les travaux dans les écoles nécessaires au bon fonctionnement de ces dernières.

■ **École Vincent Van Gogh** : rénovation de faux plafonds (salle informatique / bibliothèque) ; mise en place d'un revêtement de sol souple (salle informatique / bibliothèque, salle polyvalente, couloir, bureau) ; création d'accès Personne à Mobilité Réduite (PMR) ; peinture (salle informatique / bibliothèque, salles de classe n°6 et 7).

■ **École Jacques Prévert** : peinture de la salle de classe n°4 et de la cage d'escalier.

■ **École les Écureuils** : coursive et clôtures extérieures, aménagements paysagers.

■ **École Ventarelle** : extension des locaux pour la création d'une cuisine et d'un réfectoire. Les locaux actuels seront aménagés en dortoir, bibliothèque et classe supplémentaire.



■ Travaux de réfection des faux plafonds



■ Accès PMR

L'unité des forestiers-sapeurs accueille les premiers emplois d'avenir

■ **VIE ÉCONOMIQUE...** Le 25 juin dernier, le Conseil Général a signé quatre nouveaux contrats appelés contrats d'avenir, dans son unité de forestiers-sapeurs de Lambesc. Les quinze autres jeunes employés, signataires du même type de contrat, sont répartis dans tout le département des Bouches-du-Rhône à des postes de techniciens des routes, de forestiers-sapeurs ou encore d'ouvriers forestiers.

Les contrats d'avenir : quels avantages et enjeux ?

Il faut répondre à certains critères pour pouvoir postuler à ce type de contrats. Sont concernés les jeunes de 16 à 25 ans sans diplôme ou avec un CAP/BEP, et en recherche d'emploi depuis plus de six mois. Candidater à un emploi d'avenir est un bon moyen d'acquérir une vraie expérience professionnelle puisque les contrats signés sont des CDI ou des CDD de un à trois ans à temps plein (sauf exception).

Un des avantages que présente ce contrat est le service d'accompagnement qu'il offre aux jeunes employés. Un suivi professionnel est organisé tout au long de la période de travail - avec une aide de la mission locale pour toutes les questions d'ordre logistique (logement, santé, mobilité, ...). Par ailleurs, plusieurs bilans sont réalisés avant la fin du contrat afin de pouvoir rebondir au mieux après cette période de travail (pérennisation de l'emploi créé, changement d'emploi grâce aux compétences acquises, reprise d'une formation...).

D'autre part, une formation professionnelle est organisée tout au long de la durée du contrat pour permettre à l'employé de passer les concours ou examens en lien avec son domaine d'activités.

Les Bouches-du-Rhône, un département attentif à la dimension sociale de l'opération

Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône est la première collectivité de la région à s'engager dans les emplois d'avenir. Soucieux du destin des 25 000 jeunes du département sans qualification, il prévoit le recrutement de 150 emplois d'avenir d'ici à fin 2014. Le but de ces contrats d'avenir pour les employés, est, à terme, d'être embauché dans leur structure d'accueil, notamment grâce à la formation reçue pendant cette période. Les postes occupés par ces contrats d'avenir concernent principalement les métiers d'utilité sociale, de préservation de l'environnement ou encore les secteurs créateurs d'emploi. Sur les 150 postes promis à l'horizon 2014, 60 seront affectés dans la filière technique (forestier-sapeur, forestier, agent d'exploitation des routes) et 90 dans la filière administrative (agent d'accueil, aide-archiviste, agent de gestion comptable, agent d'entretien des collections).

Plus d'infos : travail-emploi.gouv.fr/emplois-d-avenir,2189/

Simplifier l'accès à la zone d'activités

La ville, avec le soutien de l'association des entreprises de la zone d'activités AZALÉE, a créé une zone de stationnement et d'information à l'entrée de la ZA Bertoire visant à en simplifier l'accès. Un panneau d'information inauguré le 31 mai et installé par AZALÉE, améliore la visibilité des entreprises et s'inscrit dans le projet de mise en place d'une nouvelle signalétique sur la ZA. Il informe sur les différentes entreprises et présente un plan de la zone. D'autre part, deux passages piétons ont été dessinés pour accéder à cette aire d'arrêt et traverser plus en sécurité.





■ 8 juin - Exposition "Lambesc et son canton 1939 - 1945, chronique des années sombres"



■ 11 juin - Rencontre sportive inter MFR



■ 12 juin - Commémoration de l'attaque du maquis de Sainte-Anne



■ 18 juin - Sécurité routière à l'école Jeanne d'Arc



■ 21 juin - Fête de la musique



■ 27 juin - Réunion publique : 250 personnes pour découvrir Lambesc qui change



■ 4 juillet - Passage du Tour de France



■ 12 juillet - Chantier d'insertion débroussaillage



■ 13 juillet - Inauguration du fronton de la Mairie



■ 13 juillet - "1789 secondes", Compagnie Internationale Alligator



■ 13 juillet - Fête Nationale



■ 26 juillet - Spectacle de l'accueil de loisirs

L'école de musique emménage à La boîte à musique

■ **LAMBESC AU QUOTIDIEN...** Enfin, après 26 ans d'attente, la rentrée sera différente cette année à l'école de musique municipale. En effet, après des années de fonctionnement au sein de l'école Vincent Van Gogh, elle déménage à La boîte à musique, en septembre 2013. Zoom sur l'école de musique...

Depuis sa création en 1986, l'école de musique municipale assure ses cours de musique dans les locaux de l'école élémentaire Vincent Van Gogh. Cette cohabitation n'offrant pas les meilleures conditions de travail aux professeurs des écoles ni aux professeurs de l'école de musique, la commune a souhaité intégrer l'école de musique municipale à La boîte à musique. En partageant le bâtiment avec l'Institut Musical de Formation Professionnelle (IMFP) qui en loue une partie, elle bénéficiera enfin de ses propres locaux. Ainsi, sera créé un véritable espace dédié à la musique qui permettra de générer un lien entre les différents acteurs musicaux de la ville. Déjà, l'école de musique et l'Orchestre d'harmonie de Lambesc travaillent ensemble afin de créer une passerelle

pour permettre à de jeunes musiciens formés à l'école de musique de jouer en concert. L'installation de l'école de musique à La boîte à musique permettra de développer d'autres liens en favorisant la rencontre des élèves et des musiciens de l'IMFP.

Un coup de neuf pour l'école de musique

Le déménagement de l'école de musique à La boîte à musique symbolise une nouvelle page dans l'histoire de cette structure musicale. Afin que l'école de musique s'approprie au mieux ses nouveaux locaux, la commune a financé des travaux sur le bâtiment (environ 90 000 €) indispensables pour cet espace. Ainsi, menuiseries, création de deux salles, peintures, parquets et sanitaires

ont été réalisés pour accueillir l'école de musique dès la rentrée. De plus, les salles ont été équipées du petit matériel nécessaire (chaises, tableaux de portées, pupitres, armoires, chaînes stéréo) et les instruments ont également été renouvelés (ampli basse, ampli guitare, banquette piano, batterie, ensemble amplificateur). Enfin, le règlement intérieur et les tarifs ont été revus en 2012. La commune travaille encore à adapter le règlement intérieur aux nouvelles pratiques des enseignants. Dès la rentrée, les élèves pourront ainsi pratiquer leur instrument et continuer leur progression. Dans le cadre de l'évolution de ses élèves, l'école de musique propose chaque année des élèves au conservatoire de Salon-de-Provence et d'Aix-en-Provence.

L'école de musique municipale c'est :

15 disciplines enseignées, 150 élèves, 9 professeurs de musique, 1 directeur : Richard Hagenbach, un budget annuel de plus de 90 000 €.

Journées portes ouvertes Venez découvrir les nouveaux locaux de **La boîte à musique** le dimanche 8 septembre.
Rendez-vous de 9h à 18h au 2b route de Caireval, à côté du parking Beaudoux.

L'école Van Gogh accueille sa nouvelle directrice



Lambescaine de longue date, Catherine Hoareau s'appuie sur son expérience dans l'enseignement depuis plus de 15 ans pour exercer les missions qui lui sont confiées. « Je suis très contente, ça va être très

sympa de travailler à Lambesc, un village que je connais très bien » explique Catherine Hoareau, qui s'attèle dans un premier temps, à se familiariser avec son nouveau poste en rencontrant les différents

partenaires institutionnels et surtout en travaillant avec son équipe de professeurs, avant de fixer les grands axes du prochain projet d'école qui devra être établi pour la rentrée 2014.

Saison culturelle : des rendez-vous toujours plus variés

Le coup d'envoi de la nouvelle saison culturelle 2013-2014 sera donné le vendredi 13 septembre avec un spectacle de danse et de feu autour de cinq danseurs/musiciens. Tango argentin, danse contemporaine et jeux de feu se partageront l'espace pour des images poétiques fortes et pleines d'émotions. Ce spectacle donnera le ton d'un programme culturel pour tous, entre rendez-vous réguliers et extraordinaires. Humour, théâtre, danse, spectacle vivant, festival

jeune public, arts de la rue rythmeront une nouvelle fois la programmation qui se veut de qualité, éclectique et accessible à tous. Depuis 2009, la commune a eu à cœur de rendre la salle Sévigné très adaptée au spectacle vivant pour le grand bonheur des comédiens qui s'y produisent. Sans oublier cependant le cinéma Bonne Nouvelle qui y sera de nouveau accueilli en novembre avec les améliorations et images apportées par le nouveau projecteur

numérique. Les grands rendez-vous à la médiathèque se développent également avec des événements réguliers et nombreux : rencontres-débats, expositions, spectacles jeune public, petits déjeuners littéraires, lectures pour les jeunes enfants. Du 10 au 22 octobre, la 5^e édition du festival de l'imaginaire, clôturera l'année culturelle particulièrement riche de Marseille Provence Capitale de la Culture 2013 qui l'a labellisé pour sa qualité.

OUVERTURE DE SAISON ART DE LA RUE

Vendredi 13 septembre à 21h
**Polar ou la stupéfiante
histoire d'un tango enflammé**
Un spectacle de danse et de feu
Cie Bilbobasso
Place Chateaufort
Tout public - Gratuit



La fin du contentieux entre la ville et l'OGEC de l'école Jeanne d'Arc

Le 26 juin 2013, le Conseil Municipal s'est réuni pour mettre un point final à un contentieux qui opposait la Ville de Lambesc à l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) de l'école Jeanne d'Arc depuis 1998. La page se tourne enfin sur une longue procédure juridique concernant les financements des dépenses de fonctionnement de l'école Jeanne d'Arc.

L'article L442-5 du code de l'éducation prévoit que « Les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association sont prises en charge dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public ». Le différent a pris naissance, d'une part sur une divergence d'interprétation de la convention qui liait l'école à la commune et d'autre part sur la difficulté au cours des années 1998-2008 à déterminer la juste dotation par enfant et ce faute d'une comptabilité analytique claire. En

2005, un premier contentieux a été engagé par l'OGEC contre la commune lui réclamant la somme de 577 744,57 € correspondant à l'estimation des sommes que la commune lui devait pour la période 1998-2004. Le temps, depuis 2009, de rétablir le dialogue, de renouer la confiance et de mettre sur pieds une comptabilité que tous les acteurs ont fini par accepter, la procédure s'est poursuivie, mais les années passant, les sommes réclamées avaient proportionnellement augmenté pour finalement largement

dépasser le million d'euros. Tout le monde a alors bien pris conscience que la situation devenait irraisonnable. Monseigneur Dufour, l'Archevêque d'Aix en Provence, et Jaques Bucki, Maire de Lambesc, ont alors pris l'initiative de négociations directes. Le sens des responsabilités du Conseil d'administration de l'OGEC et le travail rigoureux des services financiers des parties ont alors abouti, non seulement à un accord sur le passé, mais surtout à un accord pour le futur. La commune a accepté de verser à

l'OGEC Jeanne d'Arc la somme de 223 377,71 € comme indemnité pour les années 1998 à 2011 incluses. L'OGEC Jeanne d'Arc s'est, quant à lui, engagé à abandonner les poursuites contre la commune. Afin de repartir sur de bonnes bases, une convention signée par les deux parties fixe désormais les modalités de calcul du forfait communal pour les prochaines années afin d'offrir les meilleures conditions d'enseignement à tous les petits Lambescains. Des relations normales ont remplacé une querelle qui nuisait à l'harmonie de la cité.

PADD : un projet économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000 a engagé les communes à réviser leur Plan d'Occupation des Sols pour un passage en Plan Local d'Urbanisme. La ville de Lambesc s'est lancée dans cette démarche et le 27 juin dernier le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été présenté en réunion publique.

Le PADD est le document qui fixe les orientations générales des politiques d'aménagement. Il exprime les objectifs et projets de la ville en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme pour les 10 à 20 ans à venir. À la suite du diagnostic, il constitue en quelque sorte la « clé de voûte » du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Ce document n'est pas opposable aux tiers.

Lambesc, une ville équilibrée et solidaire

Le PADD présente les enjeux pour la ville de Lambesc. Il affiche le cadre d'un développement maîtrisé, la volonté de garantir une qualité de vie à l'ensemble des Lambescains. Pour se faire, une bonne maîtrise de la croissance du développement urbain est primordiale. Rattraper le retard en matière de production de logement social, assurer la possibilité

d'un parcours résidentiel, compléter l'offre de logements principalement par des logements collectifs ou encore créer une aire d'accueil des gens du voyage, ce sont autant de moyens mis en œuvre pour répondre aux besoins de chacun. Par ailleurs, penser à valoriser le patrimoine bâti et végétal, ainsi que renouveler l'offre culturelle et de loisirs sur la commune font partie de la volonté de créer des espaces conviviaux et agréables à vivre. Bien entendu, il est également nécessaire de ne pas négliger l'aspect économique de ce projet, à savoir rechercher l'équilibre entre habitat et emploi et diversifier et accueillir les activités.

Un territoire urbain contenu

Le but est de permettre l'extension du territoire urbain en préservant au maximum les espaces naturels de la commune. Pour se faire, un

« écorepart » s'appuyant sur des limites naturelles et celles de la ville actuelle contiendra l'urbanisation.

Valorisation du patrimoine bâti, aménagement des espaces publics, incitation à la réhabilitation des logements vacants et insalubres, FISAC, sont autant d'actions visant à dynamiser le centre ville.

Ceci tout en visant à réduire la circulation en centre ancien pour redonner la place aux piétons, fluidifier le trafic sans oublier d'offrir des espaces de stationnement.

Un environnement préservé

Le terme « développement durable » du sigle PADD, désigne, « la capacité de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». L'environnement occupe une place importante dans le projet lambescain. Protéger

et valoriser le patrimoine naturel et agricole de la commune ainsi que participer à la lutte contre le changement climatique sont des objectifs majeurs déclinés dans le PADD.

Et maintenant ?

Avant la fin de l'année, le PADD va faire l'objet d'un débat en conseil municipal en tenant compte des observations recueillies lors de la réunion publique du 27 juin dernier.

Les orientations vont être traduites dans le règlement et le zonage, travail qui va être conduit en étroite relation avec les Personnes Publiques Associées à cette révision.

L'équipe municipale poursuit la concertation avec les habitants de Lambesc. Elle va être organisée, par quartier, sous forme d'ateliers/débats. Plus d'infos, prochainement, sur le site internet de la Ville.

Cap Mer du Sud : ça bouge !

■ **ASSOCIATIONS...** L'association Cap Mer du Sud est née en 1998 dans les faubourgs de Bordeaux. À l'origine, elle y développait des activités tahitiennes, du jazz, du hip hop et de la pirogue. Depuis installée à Lambesc, elle propose essentiellement du Hip Hop (à partir de 7 ans), enseigné par Jennifer De Sampaio, et de la gym amincissante (ados / adultes) encadrée par Henri Ballester, également président de l'association. Pour la rentrée 2013, elle souhaite développer l'activité Zumba en s'appuyant sur un nouveau professeur et, pourquoi pas dans l'avenir, faire renaître les activités tahitiennes et le canoë de mer (en référence à la pirogue). Les cours actuellement dispensés dans la (grande) salle Bertoire permettent de préparer deux galas de fin d'année. Mais l'équipe de Cap Mer du Sud n'entend pas s'arrêter là et souhaite permettre à ses

élèves de participer à d'autres événements et part à la recherche de nouvelles scènes. Cette année par exemple, les jeunes ont participé au carnaval du collège de Lambesc.

Une belle carrière de danseuse professionnelle pour Jennifer

Jennifer, professeur de Hip Hop à Cap Mer du Sud vit de sa passion depuis plus de 4 ans. Danseuse depuis toute petite, elle arrive sur la région il y a 11 ans et est formée par Éric Mengome. C'est ainsi qu'elle intègre la troupe Deep Inside menée par ce même professeur. Depuis 4 ans, Deep Inside présente un spectacle de 1h45 en hommage à Michael Jackson et s'est développée en intégrant à la troupe de danseurs, des musiciens et de la pyrotechnie. Actuellement, sur les scènes des villes alentours, la troupe

espère s'élargir et poursuivre cette belle aventure à travers une tournée nationale. Pour ses élèves et le président de l'association, Jennifer reflète l'image de réussite et démontre que les valeurs de respect, rigueur et moralité qu'elle véhiculent pendant ses cours finissent par payer. Jennifer se fixe une ligne de conduite qui lui permet d'évoluer et de s'épanouir aussi bien dans la danse que dans sa vie quotidienne et qu'elle essaie de transmettre à ses élèves.

Cap Mer Du Sud : 06 11 59 62 80
capmerdusud@yahoo.fr



La MJC développe ses activités

La MJC concocte de nouvelles surprises et propose pour la rentrée 2013, 11 nouvelles activités.

- Aide aux devoirs (pour les primaires et les 6^e)
- Aikitaïso : renforcements musculaires
- Bridge
- Danse folk
- Expression dansée adultes et parents-enfants
- Land art : activité manuelle avec la nature comme support
- Manga/bd
- Œnologie
- Patchwork
- Peinture adultes
- Taille de pierre
- Yoga enfant

Et toutes les activités habituelles comme aéromodélisme, aikido, alphabétisation, anglais, atelier créatif, cercle de lecture, danse de salon, massage/Do In, modèle vivant (dessin), musique, peinture, poterie, randonnée, scrabble, Tai-Chi-Chuan, théâtre, yoga.

MJC : avenue Léo Lagrange
04 42 92 77 65
lamjcdelambesc@gmail.com
www.mjclambesc.com

Les élèves lambescains à la découverte du Musée

Dans le cadre d'un travail en partenariat entre les écoles de la ville et le Musée du Vieux Lambesc, les élèves des classes de CE1 et CE2 sont partis cette année sur les traces de leur passé. Les petits Lambescains ont montré un intérêt particulier pour ces visites inscrites dans un projet pédagogique. Ainsi autour du thème « Lambesc au temps du Moyen Âge », les enfants ont fait preuve d'imagination et ont dévoilé leur talent d'écrivain à travers des textes sur les différents thèmes abordés tout au long de

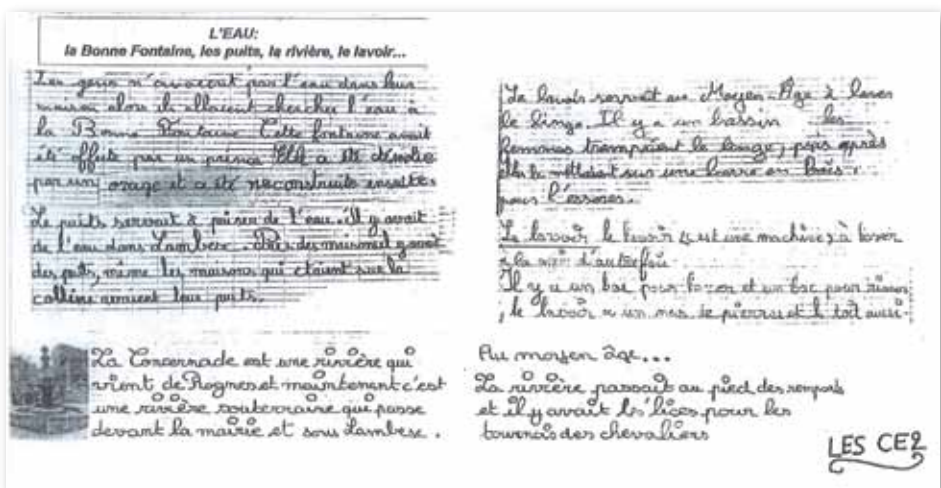
cette visite comme la défense du château, les guerres ou encore l'eau.

Les Amis du Vieux Lambesc

Musée 04 42 59 36 20
ou Blanche Bouschet 06 78 86 19 52
blanche.bouschet@orange.fr
Musée du Vieux Lambesc : 2, Rue du Jas
04 42 59 36 20 / museelambesc.free.fr

Horaires d'ouverture : samedi de 10h à 12h, les deux derniers dimanches du mois de 15h à 18h

Découvrez des extraits des textes des enfants...



Du nouveau au Football Club Lambescain

Avec un comité directeur fraîchement élu et très motivé, le FCL souhaite donner un nouvel élan à la vie du club. Cette dynamique se traduit tout d'abord par la volonté des responsables de rendre accessible l'activité à tous grâce à la baisse des tarifs de la licence à 100 €, équipement compris (short, maillot, chaussettes) qui permettra à de nouveaux jeunes de pouvoir s'inscrire et pratiquer le football près de chez eux. Ensuite, dans le but de mutualiser les moyens matériels et les effectifs, une entente a été créée entre les clubs de Lambesc et Saint-Cannat. Ainsi, les entraînements des joueurs entre 5 et 11 ans (U6 à U11) auront lieu dans leurs clubs respectifs, ceux des joueurs entre 12 et 15 ans (U13 et U15) se dérouleront à Lambesc et les joueurs entre 15 et 19 ans (U17 et U19) s'entraîneront à Saint-Cannat. Dès la rentrée, les joueurs défendront les couleurs de leurs clubs sur les stades du département.

La ville considère que, au même titre que le basket et le handball, l'entente avec les communes de la Trévaresse est une excellente solution. Elle contribuera à la réussite de ce projet en créant un nouveau stade dans les mois à venir et remercie le club d'avoir entendu sa demande de conserver les entraînements des jeunes à Lambesc.

Inscriptions à partir du 19 août de 17h à 19h au secrétariat du club de foot. Contact : stade Charles Serre, avenue Jules Ferry, Lambesc 04 42 67 15 26.

Nouvelle association

Tamanu Yoga propose des cours et des stages de yoga pour enfants, ados et adultes avec accessibilité LSF, braille.

Renseignements : 06 71 02 51 70 / tamanu.yoga@laposte.net / tamanu.yoga.voila.net

L'ALSL a fêté ses 30 ans

À l'occasion des 30 ans du club, l'ALSL a choisi de présenter un spectacle en soirée, contrairement aux années précédentes, le samedi 29 juin dernier. Les gymnastes se sont succédés sur le praticable et sur les agrès pour animer la soirée. Un moment de fête partagé avec les anciens dirigeants de l'association invités. Jacques Bucki, Maire de Lambesc a également remis la médaille de la Ville à tous les présidents et bénévoles du club. Le club crée en 1983, avec comme premier président Henry Champin, n'a cessé d'évoluer au fil des années. Alors qu'en 2003 il comptait 350 adhérents, aujourd'hui plus de 750 enfants et adultes fréquentent l'association. L'ALSL a également développé ses activités : la gymnastique artistique de compétition et de loisirs facilitée par la création de la salle spécifique en 2002 et le fitness adultes (zumba, pilates, renforcement musculaire, stretching, body barre, step, gym douce, body sculpt). L'ALSL compte, aussi, une section natation (perfectionnement des nages). Pour encadrer ses adhérents dans les meilleures conditions,

l'association s'appuie sur une équipe de six entraîneurs diplômés. Le club affilié à l'UFOLEP, favorise aussi la formation des juges (arbitres) et animateurs fédéraux pour les jeunes qui souhaitent s'investir. Une aide supplémentaire qui permet de renforcer cette équipe expérimentée.

Une participation remarquée

Dernière compétition de la saison 2012-2013, les gymnastes qualifiées ont participé à la finale Nationale de Gymnastique UFOLEP qui avait lieu à Villeneuve sur Lot (47) les 8 et 9 juin derniers. Félicitations à ces jeunes filles !

- L'équipe niveau 5 (9/14 ans) décroche la 3^e place :
Mathilde Arlaud, Blandine Delavalle, Lisa Floris, Carla Lumetta, Éloïse Mouton, Romane Piau
- L'équipe niveau 3 (11 ans et plus) arrive à la 4^e place
- L'équipe niveau 5 (11 ans et plus) arrive à la 4^e place
- L'équipe niveau 5 (9/12 ans) arrive à la 14^e place



■ Compétition des 8 et 9 juin 2013



■ Spectacle Cabaret du 29 juin 2013

MOT DE LA MAJORITÉ

Pour la plupart d'entre nous, petits et grands, c'est déjà la rentrée ! Rentrée des classes pour les uns ou rentrée professionnelle pour les autres, chacun reprend le chemin du « boulot », même si à Lambesc la période estivale a été largement mise à profit pour réaliser de nombreux travaux dans la ville, qui vont se poursuivre tout l'automne et l'hiver prochain.

Mais surtout, c'est déjà la rentrée politique, sur fond de campagne électorale, ce qui ne va pas manquer d'apporter son lot de désinformation ou même parfois de calomnie. Nous y sommes préparés, et même si c'est un peu « la règle du jeu », il faudra garder la tête froide pour continuer à mener à bien nos projets et remplir nos engagements.

Quel dommage pour les Lambescains, souvent coincés entre les affirmations des uns et celles des autres, quelles que soient leurs convictions, que l'opposition leur refuse un vrai débat démocratique ! Observez comme toutes les attaques de l'opposition tombent à faux les uns après les autres : elle a critiqué notre gestion financière, les résultats prouvent aujourd'hui qu'elle est bonne ; elle a critiqué le square Roulin puis l'espace Saint Louis, mais la grande majorité des Lambescains approuve ; elle a mis en doute notre capacité à réaliser des travaux majeurs et 44 logements là où, pendant 13 ans, elle fut

incapable de trouver une solution pour faire une belle entrée Nord de la ville. Sur ce dernier point comme sur tous les autres, les faits lui donnent tort.

Dernière attaque en date, celle contre la place des Héros et Martyrs. Comment l'opposition peut-elle dire que ce projet tombe du ciel (voir les études AEU et le vote du budget 2013) ? Comment peut-elle dire qu'il n'est pas concerté ? Là encore les faits parlent : en avant première le 22 juin nous avons présenté le projet aux riverains et commerçants, puis le 27 il y a eu la réunion publique au cours de laquelle l'opposition n'a formulé ni critiques ni propositions. Depuis, ce projet est lancé dans sa phase opérationnelle et est accompagné par un « groupe de suivi » composé de riverains et commerçants. Ce groupe travaille, propose et fait évoluer le projet par des adaptations dans sa phase de conception.

Au passage, souvenons-nous... Jamais en son temps Monsieur Ramond n'a organisé la moindre réunion de vraie concertation, surtout pas quand il a livré des quartiers entiers de la ville aux promoteurs immobiliers ! N'en déplaise à l'opposition, nous avons une vision cohérente. Les Lambescains y sont étroitement associés et c'est avec eux, qu'années après années, se dessine une ville rénovée, une ville équipée, en un mot une ville

dans laquelle il fait bon vivre.

Bien sûr, tout est loin d'être achevé, mais de 2008 à aujourd'hui, nous avons successivement structuré la municipalité, mis en œuvre une vision d'avenir et enfin lancé les travaux. Depuis deux ans seulement nous sommes dans un plan d'action à 20 ans et le temps venu, les Lambescains jugeront notre travail. Bien sûr, nous pensons à 2014, mais notre action n'est pas dictée par ce calendrier. Figés par des peurs électorales, nos prédécesseurs ont souvent baissé les bras et laissé la ville en piteux état ; même les plus concernés considèrent qu'ils ont eu tort. Certes il y a un enjeu électoral et des risques quand on touche à des espaces majeurs, mais nous concernant, il y en a un de plus noble qui sans cesse nous anime et nous motive depuis presque six ans : « Mieux vivre ensemble ».

Que ce soit dans le centre du village ou autour de notre moulin, nous ne cesserons, en notre âme et conscience, de travailler pour construire une ville dynamique et solidaire ; une ville harmonieuse, préservée dans son environnement et son identité ; une ville équilibrée entre modernité et traditions.

Nous croyons au courage et au bon sens. ■

La Majorité Municipale

MOT DE L'OPPOSITION

L'heure des travaux a sonné

Après 5 ans de sommeil en dehors d'une hyperactivité dans les finances de la commune, le Maire se réveille et ouvre des chantiers dans tous les espaces visibles et susceptibles d'être porteurs électoralement. J'allais dire que c'est habituel et de bonne guerre en cette période préélectorale, mais cela arrivera-t-il à masquer les insuffisances des 5 années passées ?

Hélas, il y a plus grave pour l'avenir de la vie de notre cité : en toute hâte et sans concertation, le Maire décide de réhabiliter la place des Héros et Martyrs ainsi que la partie haute de la rue Grande !

Qu'en est-il de ce projet caché à tous, aux commerçants qui n'ont pas été associés à son élaboration, aux riverains otages des décisions, aux membres du conseil municipal et même à une partie de sa majorité ?

De ses propres dires, « je décide et j'assumerai les conséquences » ! Quelles conséquences peut-il assumer puis qu'il ne vit même pas dans ce quartier. De même pour la réfection de l'entrée Nord, les aménagements n'ont pas été faits pour les riverains mais contre leurs intérêts.

Le plan de réaménagement prévoit la réhabilitation de la Place : très bien, c'est nécessaire. Mais il prévoit la suppression de plus de 30 places de stationnement et la mise en place d'un stationnement limité à 15 minutes « que l'on se chargera de faire respecter » (!). En contrepartie, la commune va acquérir à grand frais un parking de 41 places au-dessus de celui d'Ecomarché qui sera également agrandi pour la modique somme de... 450.000 € ! En effet, le Maire soutient et a validé sans aucune concertation avec les commerçants, ni la population d'ailleurs (aucune enquête publique), l'extension de cette grande surface à 1500m², avec une galerie marchande dans les locaux devenus

vacants de l'actuel magasin.

Nous sommes inquiets pour les commerces de la rue Grande, car une fois de plus au lieu de les soutenir, grâce à de belles promesses et à de beaux discours dont il a le secret (ou en est le dossier du FISAC qui devait permettre de redynamiser tous les commerces lambescains ?), un grand nombre d'entre eux disparaîtra. Aussi, Monsieur le Maire, je vous demande de reporter ce projet et de l'établir avec une concertation large de tous les acteurs de la vie économique et de la population ; vous ne détenez, à vous tout seul, ni la Vérité ni le Savoir. Votre empressement à quelques mois des échéances électorales est-il de bon aloi ? ■

Bernard Ramond
ex Maire de Lambesc
au nom de Pour Que Vive Lambesc

JOURNÉE
PORTES OUVERTES
À LA BOÎTE À MUSIQUE
ET AU FOYER RESTAURANT

FORUM DES ASSOCIATIONS

8 SEPTEMBRE 2013

de 9h à 18h

Boulevard de la République
Avenue de la Résistance
Parc Bertoglio

LAMBESC

Démonstrations et animations
toute la journée
Apéritif à 12h

Renseignements
04 42 17 95 58

